



CIRCULAIRE N° 00701

DU 04/12/2003

Objet : Salons du S.I.E.P 2004

Réseaux : CF et subventionné

Niveaux et services : SEC (*ord et spécial*)

- A Monsieur le Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargé de l'enseignement,
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province,
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins de l'Instruction publique,
- Aux Chefs des établissements d'enseignement secondaire, ordinaire et spécial, organisé par la Communauté française,
- Aux Pouvoirs Organisateurs et aux Chefs d'établissement d'enseignement secondaire, ordinaire et spécial, subventionné par la Communauté française,
- Aux membres des services d'inspection de l'enseignement secondaire, ordinaire et spécial, organisé ou subventionné par la Communauté française,
- A la Directrice générale de l'Enseignement obligatoire,

Pour information :

- Aux syndicats du personnel enseignant,
- Aux associations de Parents.

Autorités : Ministre de l'Enseignement secondaire
Signataire(s) : Pierre HAZETTE
Gestionnaires : Cabinet du Ministre – Cellule PMS
Personne – ressource : Madame Bernadette DELPORTE (tél : 02/213.17.64) et Monsieur Gérard MARNETTE (tél : 02/213.17.28)

Mots-clés : salon S.I.E.P

Duplicata :

– Aux Chefs des établissements d'enseignement secondaire ordinaire et spécial organisé par la Communauté française ;

– Aux Pouvoirs Organisateurs et aux Chefs d'établissement d'enseignement secondaire ordinaire et spécial, subventionné par la Communauté française

Objet: Salons du S.I.E.P 2004

Le Service d'Information sur les Etudes et les Professions organise en 2004 quatre salons :

- Namur : 6 et 7/02/04

- Liège : 3 au 6/03/04

- Tournai : 26 et 27/03/04

- La Louvière : 12 et 13/03/04

Pour la seconde fois, j'ai décidé de soutenir cette initiative qui se fait en étroite collaboration avec les centres psycho – médico – sociaux qui animeront un stand dans chacun des salons.

Ainsi, deux aspects de l'orientation, à savoir l'information qui peut être assurée par les centres P.M.S et aussi le S.I.E.P et l'élaboration progressive d'un projet personnel et professionnel, une des missions spécifiques des centres P.M.S seront étroitement associées pour aider les jeunes à préparer leur avenir.

Je voudrais vous demander de prévoir une information sur l'existence de ces salons et de permettre à vos élèves surtout de cinquième et sixième années, de s'y rendre.

Les équipes des centres P.M.S sont à votre disposition si vous souhaitez organiser une préparation efficace à l'intention de vos élèves.

Elles pourraient être accompagnées de représentants du S.I.E.P.

D'avance, je vous remercie pour votre collaboration.

Pierre HAZETTE